



TILLY O'NEILL GORDON

STRONG LEADERSHIP

A BETTER CANADA



# E-Bulletin

**RESTONS BRANCHÉS !  
JANVIER 2010**

## LE E-BULLETIN FAIT PEAU NEUVE POUR 2010 !

Madame, Monsieur,

Il est difficile de croire que la période des fêtes est déjà terminée et que nous entamons une nouvelle année. J'espère que vous avez passé d'agréables moments avec vos proches.

Comme vous pouvez le constater, notre e-bulletin a légèrement changé d'aspect pour la nouvelle année. J'espère que vous aimerez ces changements et les liens et informations qui s'y trouvent.

Je suis très fière de ce que le gouvernement a accompli au cours de la dernière année pour rétablir la situation économique de notre pays et pour aider les Canadiens et les Canadiennes en cette période difficile. Soyez assurés que nous allons continuer de travailler tout aussi fort en 2010.

Au cours des derniers mois, j'ai eu le plaisir d'assister à de nombreux événements dans notre circonscription, d'échanger avec plusieurs d'entre vous et d'entendre vos préoccupations. C'est toujours un plaisir pour moi de vous rencontrer.

Si vous avez des questions ou des inquiétudes, n'hésitez pas à nous contacter au 506-778-8448 ou sans frais au 1-800-567-5564 ou par courriel à [oneilt@parl.gc.ca](mailto:oneilt@parl.gc.ca).

Bien cordialement,

*Tilly*

### LIENS UTILES

[Services pour les familles et les enfants](#)

[Aide pour chercheurs d'emplois](#)

[Canadiens en santé: votre source pour un mode de vie plus sain](#)

[Carrière dans les Forces Canadiennes](#)

### **APPUYEZ VOTRE DÉPUTÉE !**

Allez au [www.ratemymia.ca](http://www.ratemymia.ca) et cliquez sur Nouveau-Brunswick, puis sur Tilly O'Neill Gordon. Vous pouvez voter et apporter vos commentaires. Merci !

### **Le ministre des Finances, l'Honorable Jim Flaherty visitera le comté de Miramichi**

En début d'après-midi, le lundi 18 janvier prochain, le ministre Flaherty rencontrera des gens d'affaires à l'occasion d'une table-ronde à Miramichi.

Par la suite, le ministre, dont les racines sont irlandaises se rendra à Loggieville afin de saluer de lointains cousins qui partagent les mêmes racines Flaherty.

Une réunion d'affaires entre le ministre et madame O'Neill Gordon ainsi que leurs entourages politiques immédiats aura lieu entre deux rencontres sociales. Les rencontres sociales auront lieu à l'Hôtel Rodd Miramichi et au Miramichi Exhibition Building.

Vous pouvez visiter le site Internet de Tilly au [www.tillygordon.ca](http://www.tillygordon.ca)

Vous pouvez rejoindre Tilly sur [Facebook](#).

Vous pouvez voir ses vidéos sur [YouTube](#).

## L'équité pour les travailleurs autonomes

Notre gouvernement a le plaisir d'annoncer que, le 15 décembre 2009, la *Loi sur l'équité pour les travailleurs indépendants* a reçu la sanction royale. Cette loi étend aux travailleurs autonomes, sur une base volontaire, les prestations spéciales d'assurance-emploi, soit les prestations de maternité, parentales, de maladie et de compassion. En 2008, le gouvernement s'est engagé à assurer une meilleure sécurité financière et un soutien accru aux travailleurs autonomes et, par cette loi, nous respectons, voire dépassons notre engagement.

Les travailleurs autonomes canadiens qui souhaitent se prévaloir des prestations spéciales devront participer au régime au moins un an avant de pouvoir réclamer des prestations. Sous réserve de l'approbation finale du règlement, ils pourront participer volontairement au régime d'assurance-emploi à compter du 31 janvier 2010 et, dans le cadre d'une mesure de transition, ils pourront percevoir des prestations dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011 s'ils se sont inscrits d'ici le 1<sup>er</sup> avril 2010. Les prestations spéciales pour les travailleurs autonomes refléteront celles qui sont actuellement accessibles aux travailleurs salariés dans le cadre du régime d'assurance-emploi.

Cette nouvelle mesure est la toute dernière d'une série d'améliorations que le gouvernement a déjà apportées pour veiller à ce que le régime d'assurance-emploi soit équitable.

Le gouvernement est également heureux que le projet de loi C-50 ait reçu la sanction royale. Ainsi, nous avons prolongé temporairement les prestations régulières d'assurance-emploi des travailleurs de longue date. Ces travailleurs, qui ont cotisé à l'assurance-emploi pendant des années et qui ont eu un recours limité aux prestations, ont maintenant besoin d'une aide supplémentaire pendant qu'ils cherchent un emploi dans une économie en redressement.

Les travailleurs autonomes n'avaient auparavant aucune sécurité de revenu pour faire face aux grands événements de la vie, comme donner naissance, prendre soin d'un nouveau-né ou d'un enfant adopté, être malade ou blessé ou prendre soin d'un membre de la famille grièvement blessé ou malade. Grâce à cette mesure, nous offrons maintenant aux travailleurs autonomes du Canada une plus grande tranquillité d'esprit en ce qui a trait à leur sécurité financière future.

Pour de plus amples renseignements, visitez le : [http://www.servicecanada.gc.ca/fra/sc/ae/travailleurs\\_autonomes.shtml](http://www.servicecanada.gc.ca/fra/sc/ae/travailleurs_autonomes.shtml)

### La prochaine phase du Plan d'action économique sera lancée après les Jeux olympiques avec la lecture d'un discours du Trône le 3 mars et la présentation du budget le 4 mars.

L'économie demeure la priorité absolue des Canadiens et Canadiennes et notre priorité absolue également. Les trois thèmes économiques de la nouvelle session seront : 1) terminer la mise en œuvre du Plan d'action économique; 2) rééquilibrer le budget fédéral lorsque l'économie aura repris; 3) bâtir l'économie de demain.

Le projet de loi de M<sup>me</sup> Hoepfner visant à abolir le registre des armes d'épaule ne sera pas touché par l'ouverture de la nouvelle session. Nous déposerons de nouveau, sous leur forme originale, le projet de loi sur la sécurité des consommateurs (C-6) et celui sur la lutte contre la drogue et la criminalité (C-15).

Nous tenterons d'obtenir l'accord de l'opposition pour faire adopter rapidement les autres projets de loi du gouvernement, en particulier ceux dont nous avons besoin de manière urgente pour lutter contre la criminalité.

### L'aide accordée aux provinces et aux territoires par le gouvernement du Canada atteint un sommet inégalé

L'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, a annoncé une hausse de 2,4 milliards de dollars des transferts aux provinces et aux territoires en 2010-2011, ce qui portera l'aide fédérale totale à 54,4 milliards, le niveau le plus élevé jamais enregistré.

Pour plus de renseignements, <http://www.fin.gc.ca/n08/09-119-fra.asp>



[www.tillygordon.ca](http://www.tillygordon.ca)

*Vous aimeriez que votre députée assiste à l'un de vos événements dans le comté?*

*Veillez communiquer avec votre bureau de circonscription au 778-8448 ou 1 800-567-5564.*

N'hésitez pas à transmettre le présent bulletin à d'autres personnes.

Si vous avez reçu d'un ami **Restons Branchés** et que vous souhaitez vous y abonner ou si vous avez des questions ou des commentaires à formuler, écrivez-moi à [oneilt@parl.gc.ca](mailto:oneilt@parl.gc.ca) ou appelez-moi au 506-778-8448.